

Votre chemin: ... > [Années précédentes](#) > [2004](#) > [Novembre - décembre 2004](#) > [Le service social Lausanne redéfinit ses lignes directrices](#)

## Communiqué

du 29.11.2004

### **Le service social Lausanne doit faire face à l'évolution des demandes et satisfaire de nouvelles exigences**

**A partir de l'étude réalisée par le SCRIS sur l'évolution de l'aide sociale lausannoise, le service social Lausanne redéfinit ses lignes directrices et sa stratégie. Reconnaître aux bénéficiaires, mandants et contribuables un statut d'ayant droits, définir les grands engagements du service et se donner les moyens de s'y tenir font partie des objectifs du SSL.**

A partir de l'étude réalisée par le SCRIS sur l'évolution de l'aide sociale lausannoise, le service social Lausanne redéfinit ses lignes directrices et sa stratégie. Reconnaître aux bénéficiaires, mandants et contribuables un statut d'ayant droits, définir les grands engagements du service et se donner les moyens de s'y tenir font partie des objectifs du SSL.

Le service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) vient de publier son rapport 2003 sur l'évolution de la demande d'aide sociale à Lausanne. Celui-ci concerne aussi bien l'augmentation des dépenses ou le nombre de bénéficiaires que les motifs des demandes d'aide adressées au Centre social régional lausannois. Le tableau dressé par le SCRIS - ainsi que d'autres données statistiques disponibles - mettent en évidence différents constats qui ont des incidences sur les prestations et la charge de travail du service social Lausanne (SSL):

- les montants versés au titre des régimes sociaux cantonaux ont décuplé en 13 ans;
- 5% de la population de moins de 65 ans s'adressent au moins une fois dans l'année au SSL;
- dans certains quartiers, on compte un quart de la population à l'assistance;
- au rythme actuel de l'augmentation de la demande et à prestation constante, le SSL devrait doubler sa capacité (personnel, locaux, etc.) dans les sept ans.

Le SSL doit faire face à une diversification des publics bénéficiaires et des problématiques sociales et à une montée de la violence d'une partie des usagers. Près de 600 jeunes de 18/25 ans qui ne sont pas parvenus à s'insérer professionnellement sont venus «s'installer» à l'aide sociale au cours de ces trois à quatre dernières années. Un dixième des bénéficiaires est en attente d'une décision de leur caisse de chômage, et un autre dixième d'une décision de l'assurance-invalidité (parfois durant plusieurs années). Enfin, un groupe de bénéficiaires est surreprésenté: les familles monoparentales (femmes seules avec enfants dans 92% des cas). A l'évidence, les modalités de prises en charge doivent être diversifiées et adaptées aux divers publics.

#### **Lignes directrices et stratégie à moyen terme**

Face à ces nouveaux défis, le SSL développera une nouvelle approche qui repose sur trois axes: stabiliser la demande d'aide sociale par une pratique plus dynamique et mieux maîtrisée de l'insertion d'une partie au moins de ses publics; garantir la conformité des aides aux normes en vigueur et assurer une lutte efficace contre la fraude. Dans ce contexte, le service a besoin d'une image directrice de ce qu'il doit devenir, ainsi que d'une stratégie, pour que cette vision devienne réalité. L'image directrice du SSL vise ainsi à offrir, dans le respect de la dignité et des droits des bénéficiaires, les prestations d'aide financière et d'appui social qui lui sont confiées. Ces prestations ont pour but l'intégration de leurs bénéficiaires. Tout doit être entrepris pour qu'elles soient reconnues par les ayant droits du service pour leur conformité aux normes et pour leur adéquation aux besoins.

Cette image directrice ne deviendra réalité que grâce à une stratégie suivie durant plusieurs années. Reconnaître aux bénéficiaires, mandants et contribuables un statut d'ayant droits du service, définir les grands engagements qu'il y a lieu de prendre envers eux et se donner les moyens de tenir ces engagements font partie des objectifs annuels du service. Au niveau de ses engagements, le SSL les a précisés en quatre points: la conformité des prestations aux normes en vigueur; la diligence des prestations offertes par le service; leur pertinence par rapport à l'image directrice du service et à la finalité de son action qui est l'intégration; enfin, la transparence, avec, à terme, la publication annuelle de l'activité du SSL et de ses résultats.

Afin de tenir son engagement de conformité des prestations aux normes en vigueur (en particulier conformité des décisions d'aide sociale aux normes ASV et RMR), le SSL déploie un système de contrôle interne et renforce encore le dispositif de lutte contre la fraude mis en place dès 1999. Les engagements de diligence sont définis pour chaque prestation. Ils tiennent compte des situations de détresse et d'urgence auxquelles le service est généralement confronté. La pertinence, ou l'adéquation aux besoins, implique l'identification des divers publics de bénéficiaires et la mise sur pied de programmes adéquats. Par exemple, un programme pour l'insertion des jeunes de 18-25 ans, qui sera

probablement déployé dès 2005. La transparence impliquera la publication d'un rapport social lausannois dès 2006 ou 2007.

La direction de la sécurité sociale et de l'environnement

---

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Michel Cornut, chef du service social Lausanne, tél. 021 315 76 10
- 



**Service de l'information**

Info presse  
Hôtel de Ville  
Place de la Palud 2  
Rez-de-chaussée  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

→ Ecrivez-nous  
Tél. +41 21 315 25 50  
Fax +41 21 315 20 05

lundi-vendredi  
07h30-12h00  
13h30-17h00

tl: Saint-François; métros, LEB: Flon

<http://www.lausanne-tourisme.ch/view.asp?DocId=21509>